

Un été Sud-Ouest

À chaque jour, sa série

Tout au long de l'été, « Sud Ouest » vous offre un moment de détente. **LUNDI** : Sagas familiales. **MARDI** : Maisons d'ici. **MERCREDI** : En dehors des foules. **JEUDI** : Préparez vos mouchards ! **VENDREDI** : Balade œnotouristique. **SAMEDI** : Interdit au public. Passez un bel été « Sud Ouest » !



Les photos en disent plus que ce que l'on croit !

La Toile est devenue un gigantesque album photographique. Mais toutes ces images postées sur le Net laissent des traces

PRÉPAREZ VOS MOUCHARDS (4/6) : Cet été, « Sud Ouest » s'intéresse à nos traces numériques.

DEMAIN : Dans la série « Balade œnotouristique », les frères Moigne, à Cognac.

DOMINIQUE RICHARD
d.richard@sudouest.fr

En 2013, l'image apparaît sur un blog. Deux hommes blancs en treillis déroulent du fil de fer barbelé, sous le regard de plusieurs enfants à la peau noire debout dans une prairie aux herbes hautes. Banalement, la scène n'est pas de nature à susciter la curiosité. Au premier examen, le cliché est peu bavard. Rien ne permet de situer le lieu de la prise de vue ou d'émettre une hypothèse sur cette apparente proximité entre militaires et civils. Tout du moins pour la foule des béotiens du Web.

Cette photo, prise d'un téléphone portable, est très parlante pour peu que l'on sache utiliser le logiciel, téléchargeable sur le Net, capable de la mettre à nu. Et, à l'arrivée, le soldat qui aurait « croqué » ses camarades en sera quitte pour une sacrée re-

montée de bretelles, et les gradés qui le commandent aussi. Grâce à lui, on saura que l'armée française déployée en Centrafrique dans le cadre de l'opération Sangaris a sécurisé un aérodrome de fortune dans la banlieue de Bangui. Du confidentiel défense pur jus !

Invisibles à l'œil nu

Prendre une photo avec son smartphone ou certains appareils numériques haut de gamme revient à créer un fichier technique renfermant une masse d'informations invisibles à l'œil nu. Une fois extraites, ces métadonnées s'étalent sur plusieurs dizaines de lignes, voire davantage. En 2012, leur lecture avait révélé que l'affiche « La France forte », choisie par Nicolas Sarkozy, avait pour arrière-plan un paysage marin de la Grèce, un pays au 36° dessous !

Ces indications ne revêtent pas toutes un grand intérêt. La marque de l'appareil, le modèle, la focale, la sensibilité et le temps d'exposition ne disent rien ou presque de la vie privée de l'utilisateur. Il n'en va pas de même avec la date et l'heure et, surtout, les coordonnées GPS (latitude et longitude) qui apparaissent dans les relevés lorsque la géolocalisation n'a pas été désactivée, comme c'est presque toujours le cas. Connectées à Google Maps qui affi-

che le plan du lieu et à Google Street View qui zoome sur une rue ou un quartier, elles dévoilent des itinéraires, des lieux de rencontre et, finalement, un emploi du temps. Une aubaine pour la police scientifique, mais aussi pour tous ces espions de tout poil, pas forcément bien intentionnés, qui maraudent sur le Web.

En Union soviétique, au moment des purges staliniennes, ceux qui s'enfonçaient dans la nuit du goulag disparaissaient à jamais des photographies officielles. Mais, sur la Toile, un cliché modifié, coupé, recadré, échappe rarement à son histoire. Celui qui met en vente sa vieille Golf sur Le Bon Coin en floutant les numéros de la plaque d'immatriculation ne dissimule rien. L'original existe quelque part dans l'univers numérique. Chaque image, avant d'être retouchée, a généré une vignette qui reste souvent intacte dans les métadonnées.

Sur la Toile, un cliché modifié, coupé, recadré, échappe rarement à son histoire

À Laval, les étudiants de l'École d'ingénieurs du monde numérique ont planché plus d'une fois sur ces trois fillettes aux boucles blondes photographiées torse nu au bord de la piscine familiale. Leurs parents avaient coupé le cliché à hauteur du bassin avant de le poster sur les réseaux so-

ciaux. Mais la première photo, celle où les trois jeunes filles étaient entièrement nues, n'avait pas disparu pour autant du Web.

Google veut tout savoir

Google développe aujourd'hui un programme intitulé PlaNet. L'objectif visé donne le vertige : se passer des métadonnées des photos, et donc des coordonnées de géolocalisation, pour savoir où a eu lieu la prise de vue. Pour bâtir cet algorithme, les têtes chercheuses du géant américain ont récupéré plus de cent millions de photos géolocalisées. Elles ont ensuite taillé le globe pour le découper en 26 000 petits carrés dont la superficie a été déterminée par le nombre et la densité de clichés réalisés dans chaque secteur.

PlaNet n'en est qu'à ses débuts. Mais les premiers résultats communiqués par Google n'annoncent pas la Berezina. Loin s'en faut. L'équipe, pilotée par Tobias Weyland, spécialiste de la vision assistée par ordinateur, a dépassé le stade des balbutiements. Le cerveau virtuel de la machine surclasse déjà celui de l'homme.

Pour 3,6 % des photos testées, ce logiciel de reconnaissance a été capable d'identifier le nom de la rue. Pour 10 % d'entre elles, il a trouvé la ville, pour 28 %, le pays, et pour 48 %, le continent. Tôt ou tard, cet algorithme, qui ne requiert que 377 Mo de mémoire vive, pourra être intégré dans un smartphone. Exit le temps des secrets. Google veut tout savoir !

L'AVIS DE L'EXPERT

ÉRIC FILIOL, ancien agent de la DGSE, directeur du laboratoire de sécurité de l'École d'ingénieurs du monde numérique de Laval

« La première chose à faire, c'est d'installer un nettoyeur de photos numériques sur son ordinateur ou son smartphone. Cela élimine les métadonnées avant la publication des images. Certains de ces nettoyeurs sont très complexes. Exif Tag Remover, téléchargeable sur le Net, est facile à manier et plutôt efficace pour un usage grand public. Le deuxième conseil que je donne, c'est d'éviter le plus possible de mettre des photos sur les réseaux sociaux. C'est comme se promener nu dans la rue ! Toute personne qui met en ligne un cliché participe à ce que je considère être de l'espionnage collaboratif. Elle se rend complice de ces systèmes planétaires qui se mettent en place, à l'image du projet PlaNet qu'est en train de développer Google. Bien peu de gens le savent, mais une photo, une fois sur Facebook ou d'autres réseaux sociaux – toutes ces Stasi volontaires, comme je le définis pour mes étudiants –, n'est plus la propriété de celui qui l'a prise. Il n'y a plus de droit d'auteur, et Facebook peut l'utiliser comme il l'entend. C'est écrit dans les conditions générales d'utilisation que presque personne ne lit. C'est pourtant par là qu'il faudrait commencer ! »